

RAPPORT ANNUEL 2010  
UN PREMIER ENVOL



KANPPE  
2010



## **Mot de la présidente**

L'année 2010 qui s'est terminée marque un tournant dans l'histoire de KANPE. En effet, en juillet 2010, nous lançons officiellement la fondation lors d'un concert donné par le groupe Arcade Fire sur les plaines d'Abraham à Québec. Près de 40 000 personnes étaient présentes et cela a donné le coup d'envoi à KANPE...

Neuf mois se sont écoulés depuis le lancement et les accomplissements sont nombreux :

- Un programme développé pour rejoindre toute une localité de Thomonde, Baille Tourible, qui compte 6 000 habitants, et pour soutenir plus particulièrement 250 familles parmi les plus démunies de cette communauté.
- Un coordonnateur de programme qui œuvre en Haïti et qui, à chaque semaine, rencontre nos deux grands partenaires sur le terrain, Partners in Health et Fonkoze. Dans ses efforts pour offrir un programme réellement intégré, il travaille en concertation avec les membres de la communauté et les élus locaux dans l'optique de consolider de manière efficace leurs efforts.
- Une équipe de plus de 100 bénévoles efficaces et dévoués qui gèrent le financement, les communications, le programme, les partenariats et les activités.
- Près d'une dizaine de gouverneurs et une trentaine d'ambassadeurs qui continuent de nous surprendre par leur enthousiasme et leur créativité.
- De nouveaux partenaires qui croient en l'approche KANPE. Leur soutien nous aide à atteindre l'objectif de 2 millions de dollars sur deux ans que représente le budget du programme intégré.

KANPE a finalisé le détail de son programme sur le terrain, ce qui constitue l'étape initiale du processus de sélection des familles. Le choix spécifique des familles débutera au mois d'avril et se terminera en juillet. Ces familles seront accompagnées dès cet été vers l'autonomie financière et la communauté, dans son entièreté, bénéficiera des retombées de l'approche KANPE. Nous sommes enthousiastes de constater que tout ceci a été accompli moins d'un an après le lancement de la fondation et ce, malgré les incertitudes politiques liées aux élections, les problèmes endémiques tels le choléra et les drames causés par Dame Nature.

Finalement, un élément essentiel de la réussite de notre projet repose sur la gestion transparente des ressources que nous effectuons et je puis vous assurer que cette question revêt un caractère essentiel dans tous les gestes que nous posons. Nous vous présentons ici les premiers états financiers vérifiés de la fondation KANPE. La transparence de notre organisme est fondamentale dans l'atteinte de nos objectifs et produire des états financiers vérifiés par une firme externe constitue une condition sine qua non de notre succès.

Chers donateurs, partenaires, gouverneurs, ambassadeurs, bénévoles, amis et sympathisants...

**AN NOU TOUT KANPE!**



**Dominique Anglade**





### **Mot de la grande ambassadrice**

En tant qu'ambassadrice de la fondation KANPE, je voudrais vous remercier du fond du cœur pour tout ce qui a été accompli cette année pour KANPE. Vous, nos donateurs, partenaires, gouverneurs, ambassadeurs, bénévoles, amis et sympathisants, avez été des pionniers à croire en la capacité d'Haïti, à la vision de KANPE et surtout, à l'autonomie des Haïtiens. Votre engagement nous démontre que vous êtes aussi déterminés que nous à faire avancer les choses de manière tangible et durable pour les familles haïtiennes les plus démunies. Une différence grâce à laquelle le peuple haïtien peut continuer de bâtir...

Chaque fois que je vais en Haïti, je suis à même de constater de quelle manière concrète nous faisons progresser les choses sur le terrain... c'est réconfortant et nous pouvons faire plus... donc allons de l'avant!

C'est grâce à des gens comme vous que KANPE avance.

Merci de votre appui. Merci de votre confiance!

Petit à petit... KANPE!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Régine' with a heart symbol at the end.

**Régine Chassagne**

Ambassadrice, membre du groupe de musique Arcade Fire



## Mot du trésorier

Comme vous le savez, la fondation KANPE met au centre de ses préoccupations le développement des familles et des communautés les plus vulnérables, et cherche à enrayer le cycle de la pauvreté en favorisant l'autonomie financière qui permet à toute personne de vivre dignement et en santé.

Pour le financement de ses activités et programmes, la fondation KANPE dépend des dons qu'elle reçoit du public. Elle a aussi la chance de pouvoir compter sur le dynamisme de ses partenaires et de ses ambassadeurs ainsi que sur le soutien de son donateur principal, le groupe Arcade Fire. L'engagement du groupe d'égaliser chaque don remis à KANPE jusqu'à concurrence de 1 million de dollars représente un appui important pour la réalisation de nos projets et un incitatif original pour tous ceux et celles qui adhèrent à la vision de KANPE. Ainsi pour l'année 2010, 367 098 \$ ont été reçus et la répartition des contributions se détaille comme suit :

<b>Arcade Fire</b>	200 000.00\$
<b>Festivals et spectacles</b>	112 115.03\$
<b>Ambassadeurs et dons du public</b>	54 982.97\$

La fondation KANPE doit aussi encourir des frais d'administration, pour lui permettre de fonctionner et atteindre ses objectifs. D'autre part, afin de répondre aux exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu, KANPE doit se conformer aux contingents de versements qui stipulent le montant minimum calculé qu'un organisme doit dépenser et qui doit être consacré à des activités de bienfaisance. Les frais d'administration représentent seulement 2.46 % des contributions perçues en 2010. Nous sommes parvenus à minimiser nos frais, notamment grâce à la générosité de plusieurs compagnies et partenaires qui ont fourni gracieusement leurs services. Nous continuerons dans cette voie car, à mes yeux, il est primordial que l'argent soutienne avant tout nos opérations sur le terrain.

En ce qui a trait à la gestion financière, les objectifs de KANPE se déclinent de la manière suivante :

- Accumuler et protéger le capital afin de pouvoir financer ses programmes.
- Gérer ses liquidités.
- Répondre à ses obligations financières à court, moyen et long termes tels que : dépenses de programmes, coûts d'opérations, versement des salaires, etc...

À tous nos donateurs, nous désirons exprimer ici notre très grande reconnaissance et notre plus cher désir qu'ils nous demeurent fidèles afin de nous permettre de réaliser notre mission.

**Ricardo Alexandre, CMA**  
Trésorier de KANPE

## Remerciements

KANPE tient à remercier tous ses donateurs, bénévoles, ambassadeurs et gouverneurs et plus particulièrement les entreprises qui ont gracieusement offert leurs services : Transcontinental Ross-Ellis (ross-ellis.com), Guitars Godin (godinguitars.com), nos designers Catherine Lepage (catherinelepage.com) et Simon Rivest (simonrivest.com)

**LA FONDATION KANPE**

**ÉTATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE INITIAL DE HUIT MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

## **LA FONDATION KANPE**

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	2
Évolution des actifs nets non affectés	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 7
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES</b>	8



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**La Fondation Kanpe**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Fondation Kanpe**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice initial de huit mois terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **La Fondation Kanpe** au 31 décembre 2010, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.<sup>(1)</sup>*

Comptables agréés

Montréal, le 24 février 2011

<sup>(1)</sup> CA auditeur permis n° 20481

LA FONDATION KANPE

**RÉSULTATS**

**DE L'EXERCICE INITIAL DE HUIT MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

2

---

<b>DONS</b>	<b><u>367 098</u></b> \$
<b>CHARGES</b>	
Frais d'exploitation (relevé A)	14 085
Frais d'administration (relevé B)	9 048
Amortissement des immobilisations corporelles	193
Amortissement de l'actif incorporel	1 096
Frais bancaires	326
Perte de change	<u>1 734</u>
	<u>26 482</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b><u><u>340 616</u></u></b> \$



LA FONDATION KANPE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS  
DE L'EXERCICE INITIAL DE HUIT MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

3

---

	<u>Non affectés</u>	<u>2010 Total</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	- \$	- \$
Excédent des produits sur les charges	<u>340 616</u>	<u>340 616</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>340 616</u> \$	<u>340 616</u> \$

**THE KANPE FOUNDATION**

**BALANCE SHEET  
AS AT DECEMBER 31, 2010**

4

---

**CURRENT ASSETS**

Cash	\$	332,591
Accounts receivable (Note 3)		<u>6,455</u>
		339,046

**FIXED ASSETS (Note 4)** 758

**INTANGIBLE ASSET (Note 5)** 7,124

**\$ 346,928**


**CURRENT LIABILITIES**

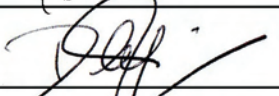
Accounts payable (Note 6)	\$	6,312
---------------------------	----	-------

**UNRESTRICTED NET ASSETS** 340,616

**\$ 346,928**

**ON BEHALF OF THE BOARD**

  
\_\_\_\_\_, Director

  
\_\_\_\_\_, Director

LA FONDATION KANPE

**FLUX DE TRÉSORERIE  
DE L'EXERCICE INITIAL DE HUIT MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

5

**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Excédent des produits sur les charges	340 616 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :	
Amortissement des immobilisations corporelles	193
Amortissement de l'actif incorporel	<u>1 096</u>
	341 905
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(143)</u>
	<u>341 762</u>

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Acquisition d'immobilisations corporelles	(951)
Acquisition d'un actif incorporel	<u>(8 220)</u>
	<u>(9 171)</u>

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN**

332 591 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi sur les sociétés canadiennes le 9 novembre 2009. La Fondation a débuté ses opérations en avril 2010 et a pour mission d'enrayer le cycle de la pauvreté en Haïti en favorisant l'autonomie financière. La Fondation met en commun ses actions et celles de ses partenaires pour créer un programme global qui accompagne et soutient les Haïtiens. La Fondation est exemptée d'impôts sur le revenu.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

### *MODE DE PRÉSENTATION*

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *CONSTATATION DE REVENUS*

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

### *IMMOBILISATIONS CORPORELLES*

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode dégressive au taux de 30 %.

### *ACTIF INCORPOREL*

Le site Internet est amorti selon la méthode dégressive au taux de 20 %.

### *UTILISATION D'ESTIMATIONS*

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

## 3. DÉBITEURS

Dons à recevoir	6 255 \$
Autres	<u>200</u>
	<u>6 455 \$</u>

**4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Matériel informatique et audiovisuel	<u>951</u> \$	<u>193</u> \$	<u>758</u> \$

**5. ACTIF INCORPOREL**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Site Internet	<u>8 220</u> \$	<u>1 096</u> \$	<u>7 124</u> \$

**6. CRÉDITEURS**

Comptes fournisseurs et charges à payer	5 711 \$
Avances des administrateurs, sans intérêts	<u>601</u>
	<u>6 312</u> \$

**7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Au cours de l'exercice, 55 % des dons de la Fondation proviennent d'un donateur.

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

*RISQUE DE CRÉDIT*

La Fondation n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un membre en particulier ou d'un tiers.

*RISQUE DE TAUX DE CHANGE*

Au 31 décembre 2010, l'encaisse inclut un montant de 49 762 \$ US (49 494 \$ CA).



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE INITIAL DE HUIT MOIS TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

---

**RELEVÉ A - FRAIS D'EXPLOITATION**

Salaires et charges sociales	4 534 \$
Frais de relocalisation	1 757
Frais de services	<u>7 794</u>
	<u><u>14 085</u></u> \$

**RELEVÉ B - FRAIS D'ADMINISTRATION**

Frais de bureau	1 231 \$
Entretien du site Internet	1 168
Frais de voyages	2 149
Honoraires professionnels	<u>4 500</u>
	<u><u>9 048</u></u> \$

